

## Le Secimpac et l'Iris-ST s'unissent pour promouvoir la prévention des risques auprès des professionnels du BTP et du paysage



Le Syndicat professionnel des entreprises internationales de l'outillage portatif et des consommables (Secimpac) et l'Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail (Iris-ST) ont signé le 2 juillet un accord de partenariat avec pour objectif de promouvoir les aspects de santé et de sécurité au travail auprès des professionnels du BTP et du paysage.

Incontournables dans le secteur du BTP et du paysage, les outils énergisés constituent un levier d'amélioration des conditions de travail.

C'est avec l'ambition partagée de faire progresser en prévention les entreprises artisanales du bâtiment, des travaux publics et du paysage que l'Iris-ST et le Secimpac s'engagent à réaliser des actions communes et à renforcer leurs synergies à travers différents axes de travail, en lien notamment avec les équipements de travail (outillage énergisé).

### **Mise en place d'actions de communication...**

Cette collaboration porte sur la mise en place d'actions de communication, de conseil et d'actions innovantes de prévention des risques. Elle va ainsi permettre de :

www.lebatimentartisanal.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

sensibiliser les entreprises artisanales du BTP et du paysage à la prévention des risques professionnels par la diffusion des mémos Santé-sécurité de l'Iris-ST dans le réseau du Secimpac et de ses adhérents ;  
réaliser de nouveaux outils de sensibilisation répondant aux attentes des entreprises sur les thématiques de santé – sécurité – environnement – gestion des déchets ;  
effectuer des expérimentations d'équipements/outillages électroportatifs innovants à travers une démarche de test *in situ* ;  
promouvoir les équipements innovants en matière de santé et de sécurité auprès des entreprises artisanales.  
Pour Patrick Liébus, président de l'Iris-ST : « *La prévention des risques professionnels est un enjeu majeur pour nous. Du fait de leur usage quotidien sur chantier ou en atelier, la prévention passe aussi par les équipements de travail que nous utilisons. A travers l'allègement des outils, l'optimisation de leur ergonomie, la réduction des nuisances sonores ou l'absorption des vibrations. Cette nouvelle collaboration va permettre de promouvoir des équipements toujours plus performants, offrant sécurité, efficacité et confort de travail à des conditions de coûts abordables pour les entreprises artisanales .* »

Pierrick Auboiron, président du Secimpac, ajoute : « *Dans nos vies de tous les jours , la santé et la sécurité prennent une place de plus en plus importante, il est donc naturel que celles-ci soient au cœur des préoccupations des entreprises . Cela passe par toutes sortes d'évolutions produits/équipements , avec un focus mis sur l'amélioration de l'ergonomie, la réduction des nuisances/vibrations qui a pour objectif de promouvoir des produits facilitant leur usage et offrant toujours plus de sécurité/efficacité dans le travail de tous les jours .* »

© Capeb

*De gauche à droite : Patrick Liébus, président de l'Iris-ST et de la Capeb, et Pierrick Auboiron, président du Secimpac.*